



# Rapport d'activité



2021

# SOMMAIRE

4-5

L'année 2021 en bref

6-7

Le territoire

8-9

Le Syr'Usses :  
les élus et le personnel

10-17

Les actions

18-19

Le futur Contrat de Milieux

20-21

Financement et dépenses

22-23

Accompagner et communiquer



En 2021,

*Le Syndicat a mené de front plusieurs opérations et projets structurants pour l'avenir des Usses. Il a fallu dès le début d'année mobiliser le territoire après une année 2020 bousculée par la pandémie. Engagés avec moi dans cette mandature, les membres du bureau du Syr'Usses ont ciblé le rapprochement avec les communes et les intercommunalités comme une priorité.*

Cela s'est traduit par de nombreuses rencontres dans les conseils, et par des séances d'informations et des ateliers participatifs spécifiques pour faire découvrir et réagir aux enjeux du territoire.

Durant l'année, les opérations régulières d'entretien et de gestion de la rivière et des milieux aquatiques ont eu lieu : entretien des boisements de berges, restauration des zones humides.

Deux projets emblématiques sont montés en puissance en 2021 :

- **Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau** a enfin pris son rythme de croisière grâce à un travail mené conjointement avec les services de l'Etat et l'Agence de l'eau. Diverses réunions ont permis de définir les objectifs que le territoire se fixe pour les prochaines années pour pallier au manque d'eau.

- **L'opération de restauration morphologique de la Plaine de Bonlieu** qui devrait aboutir par les travaux en 2022.

Le Syr'Usses est aussi porteur de deux programmes d'actions : l'animation du site Natura 2000 les Usses et le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes. Ces deux projets ont connu une activité riche en 2021 : la révision de son Document d'Objectifs pour le premier, l'engagement d'action de restauration et de gestion en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité pour le second.

Et du côté de la communication, le Syndicat a changé de nom : le SMECRU devient le Syr'Usses.

## EDITO



Et vous avez pu lire nos actualités dans notre magazine Papyr'Usses.

Enfin, l'année a été marquée par l'élaboration du futur **Contrat de Milieux les Usses** pour les années 2022 à 2027 en adéquation avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse. Fondée sur de nombreuses réunions avec les partenaires du territoire, les institutions et les collectivités mais aussi sur le bilan du Contrat de Rivières, cette future feuille de route comportera les actions à entreprendre pour protéger et partager notre ressource en eau, préserver et restaurer nos milieux aquatiques, et pour sensibiliser et communiquer. L'année s'est donc clôturée par une formidable journée de concertation autour de ce futur Contrat, le 05 novembre à Allonzier la Caille, en présence de nombreuses personnalités et représentants des structures partenaires.

Le travail effectué avec nos partenaires, les communes, les intercommunalités, l'Agence de l'eau, le Département, la DDT, nous ont permis d'aboutir à l'élaboration de notre futur Contrat de Milieux dans la plus grande transparence et confiance des uns envers les autres.

L'année a été riche, d'une grande satisfaction pour les liens renoués au profit de notre rivière. Je vous donne alors rendez-vous pour la signature de ce Contrat, en 2022.

Très bonne lecture  
**Jean-Yves Mâchard, Président**

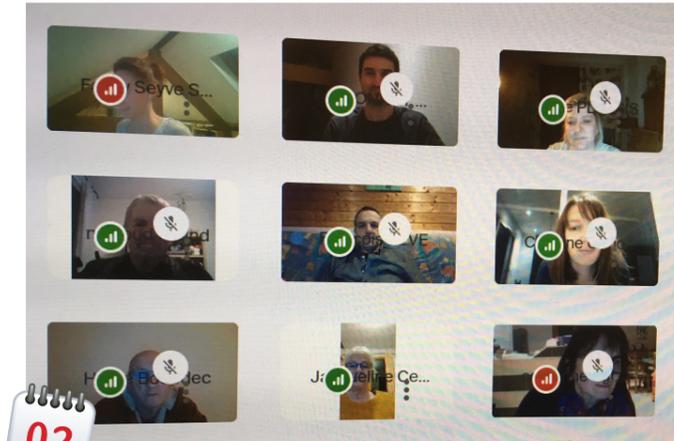




01



- Coup d'eau -



02

- Séance d'information en visio -

07



- Suivi de la qualité -

08



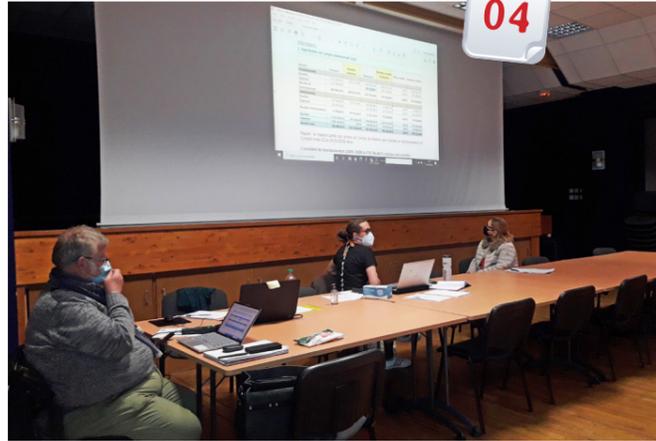
- Sortie Natura 2000 Le Pieds dans l'eau -

03



- Atelier Biodiversité, Révision du DOCOB Natura 2000 -

04



- Vote du Budget -

09



- Travaux de restauration des zones humides des Bornes -

10



- Atelier participatif sur les Invasives -

05



- Marnage du barrage -

06



- Ateliers élus -

11



- Forum des Usses -

12

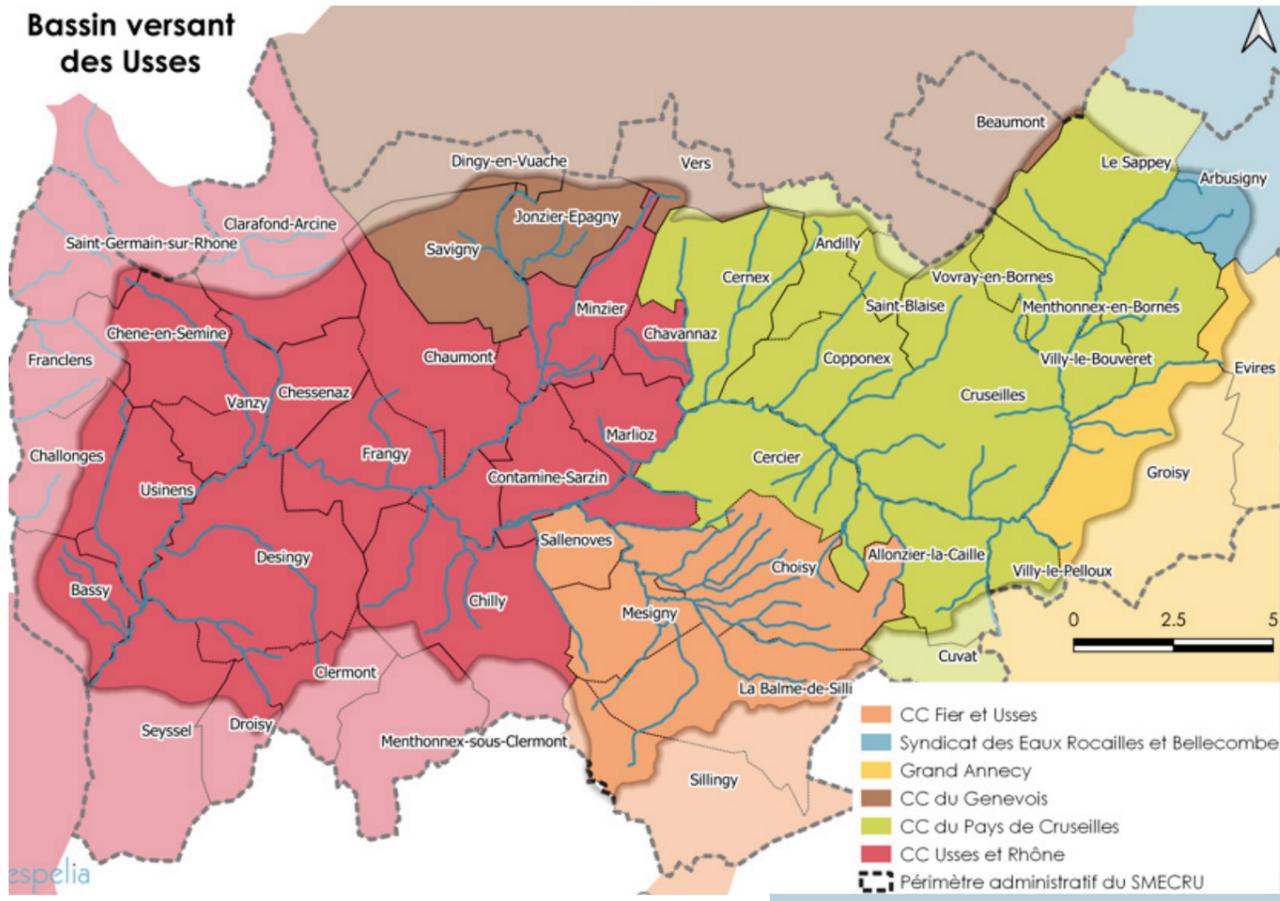


- Le territoire sous la neige -





Les collectivités adhérentes

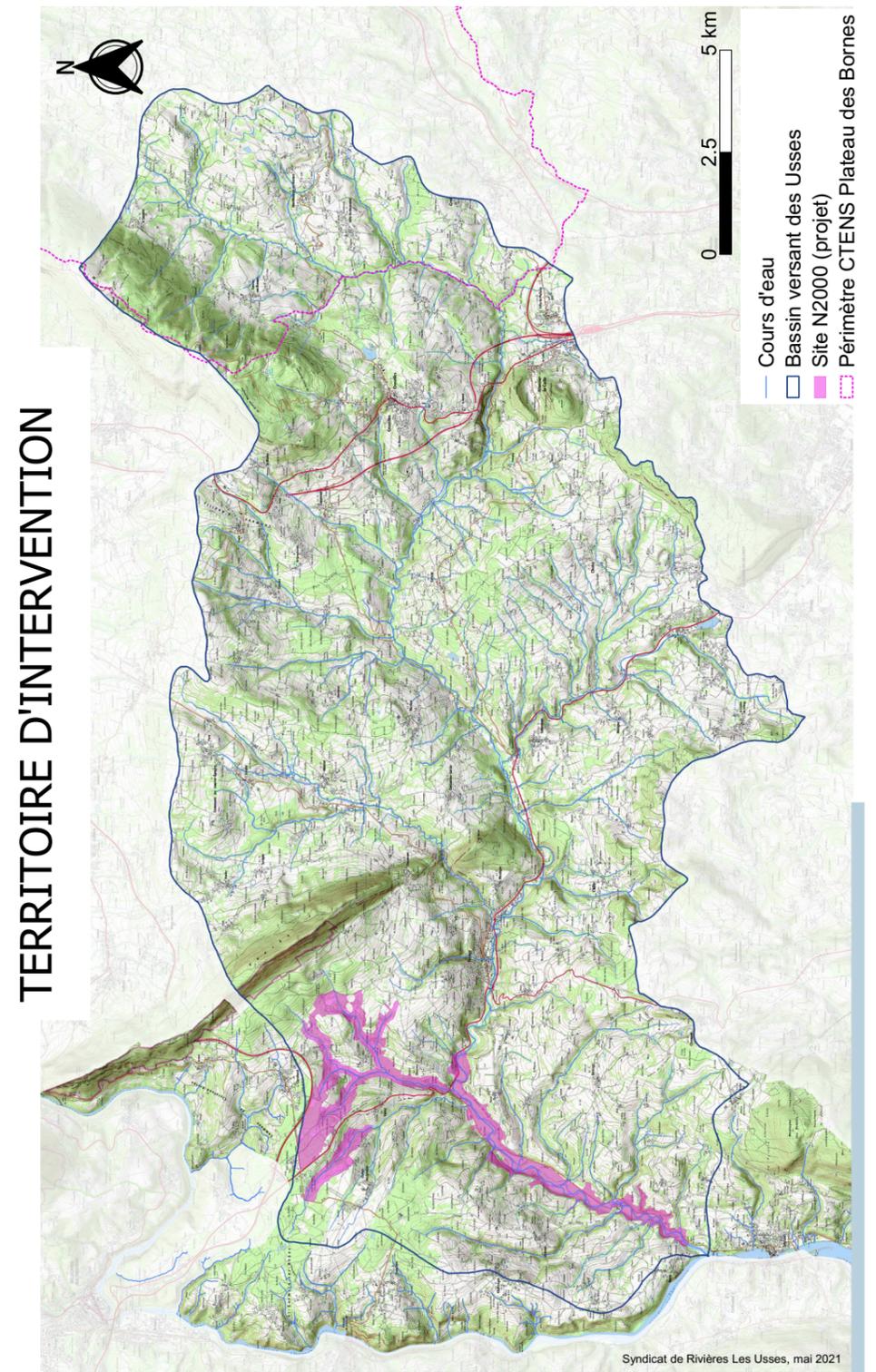


6 Collectivités Membres - 48 communes

32 délégués - 35 000 habitants



Le bassin versant des Usse et les affluents du Rhône



Les Usse  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Syndicat de Rivières Les Usse, mai 2021





**Le bureau des élus**



Jean-Yves Mâchard  
Président



Patrice Primault  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Jacqueline Ceccon  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente



Rémi Lafond



Sylvia Dusonchet



Henri Chaumontet



Odile Montant



Hervé Bouëdec

Le bureau est administré par **6 membres** et **2 membres invités** : Odile Montant, élue référente du CTENS Plateau des Bornes, et Hervé Bouëdec, Président du COPIL Natura 2000.

**Le comité syndical**

La répartition des sièges entre les collectivités adhérentes est fonction des populations concernées.

Ce sont 32 délégués titulaires et suppléants qui siègent au Comité Syndical

MARTINEZ	Julian	titulaire	CCPC	GUETTE	Pascal	Suppl. PALLUD	CCPC
SGRAZZUTTI	Catherine	titulaire	CCPC	BILOKOPYTOFF	Thomas	Suppl. PASSETEMPS	CCFU
PALLUD	Jean	titulaire	CCPC	PERRIN	Henri	Suppl. NEYROUD	CCFU
PASSETEMPS	Michel	titulaire	CCFU	MICHEL	Christiane	Suppl. CECCON	CCFU
NEYROUD	Roland	titulaire	CCFU	BOUËDEC	Hervé	Suppl. BOUCHET	CCUR
BOUCHET	André	titulaire	CCUR	ETTORI	Carole	Suppl. CANICATTI	CCUR
CANICATTI	Georges	titulaire	CCUR	PLESSIS	Annie	Suppl. GEORGES	CCUR
GEORGES	Emmanuel	titulaire	CCUR	PONCET	Rémi	Suppl. GLANDUT	CCUR
GLANDUT	M-Christine	titulaire	CCUR	SÈVE	François	Suppl. MÂCHARD	CCUR
RICHER	François	Suppl. MARTINEZ	CCPC	FOL	Béatrice	Suppl. LAFOND	CCG
DEMOLIS	Guy	Suppl. MONTANT	CCPC	PEUGNIEZ	Eric	Suppl. CHAUMONTET GA	
FALCONNET	Benoit	Suppl.SGRAZZUTTI	CCPC	DURET	Jacky	Suppl. DUSONCHET	SBR
PRICAZ	Lionel	Suppl. PRIMAULT	CCPC				



**Le personnel**



Aurélie Radde  
Responsable de structure  
(En congé maternité, puis parental en 2021)

**Cellule comptable et administration**



Jacqueline MUDRY  
Gestionnaire Comptable et finance



Régine JOURNOUD  
Assistante de gestion et GRH



Nathalie BOUSSION  
Gestionnaire comptable et finance  
(En congé maladie en 2021)

**Cellule technique**



Fanny Seyve  
Chargée de projets  
Intérim sur les fonctions de direction en 2021



Arthur ISSARTEL  
Animateur Contrat de Territoire du Plateau des Bornes



Lucie CHARLES  
Chargée de projets Zones Humides et Natura 2000  
(En remplacement de Fanny Seyve)



Pauline CHEVASSU CASTRILLON  
Chargée de projet Ressource en eau et Qualité



Julie AUBERT-MOULIN  
Technicienne de Rivières





## Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)



Le PGRE du bassin versant des Usse validé en 2017 est un document contractuel qui définit un programme d'actions pour atteindre un équilibre quantitatif via une gestion partagée de la ressource en eau pour anticiper l'avenir.

Il fait suite au constat du déficit quantitatif confirmé par l'étude des volumes prélevables (2012) et au classement par arrêté préfectoral en zone de répartition des eaux (2013). Le PGRE encadre les prélèvements notamment en période d'étiage pour éviter leur augmentation et suit les volumes consommés.

Le document est élaboré de façon concertée, élargi à tous les usagers (collectivités, agriculteurs, industriels), validé puis approuvé par le préfet.



## La gouvernance et les avancées de 2021

L'animation du PGRE est réalisée par le Syr'Usse en partenariat avec la DDT. Entre 2020 et 2021, de nombreux échanges ont permis de réorganiser cette animation et relancer la mise en œuvre.

Des réunions de comités techniques permettent de faire le point sur les avancées.

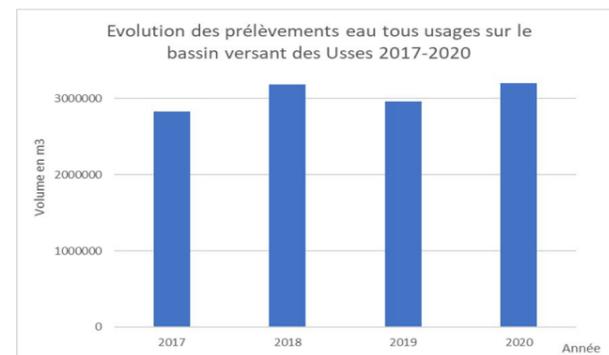


Le groupe Pilote est l'organe qui valide et oriente les propositions du comité technique. En 2021, le groupe Pilote a été redéfini suite aux changements d'élus et a pu se réunir le 5 juillet et le 22 octobre, réunions qui ont permis de remettre au même niveau de connaissance les membres du groupe Pilote, de faire un bilan et de définir les prochaines orientations.

En 2021, le bilan fait état d'une augmentation des prélèvements sur le territoire entre 2017 et 2020.



Le syndicat s'attache à persister et renforcer la mise en œuvre des actions.



## Les études du Syr'Usse dans le cadre du PGRE

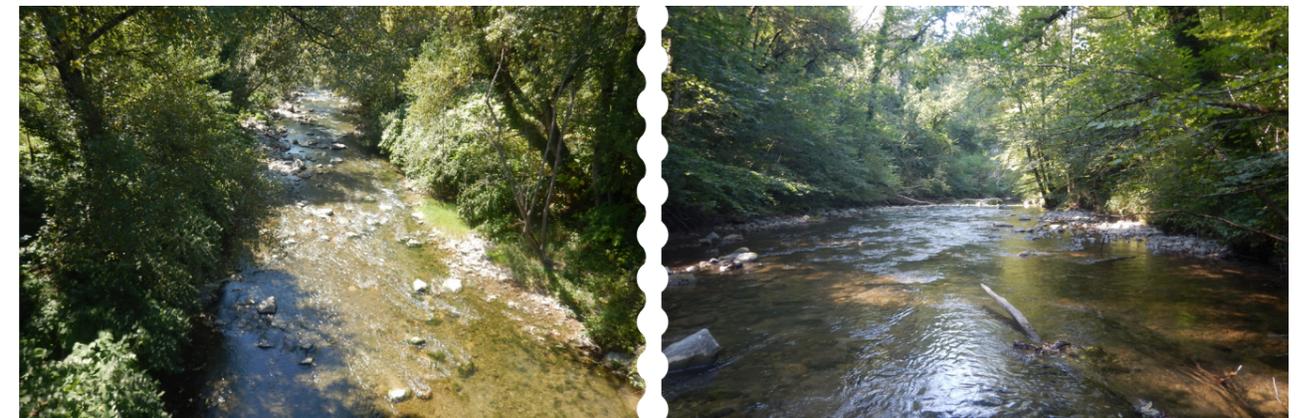
Le syndicat est maître d'ouvrage sur un certain nombre d'actions du PGRE notamment :

- Le schéma territorial d'économies et de gestion de la ressource en eau débuté par le bureau d'étude Sepia en 2018 a été redéfini en 2021 pour permettre de concilier les usages et la protection de la ressource en eau en construisant un projet commun avec l'ensemble des acteurs sur le bassin versant.
- L'observatoire des prélèvements et des usages a débuté en 2018 dont les indicateurs ont été définis et validés en 2021 et qui sont en cours de création par le bureau d'étude ANTEA.

## Les Usse face au problème d'étiage

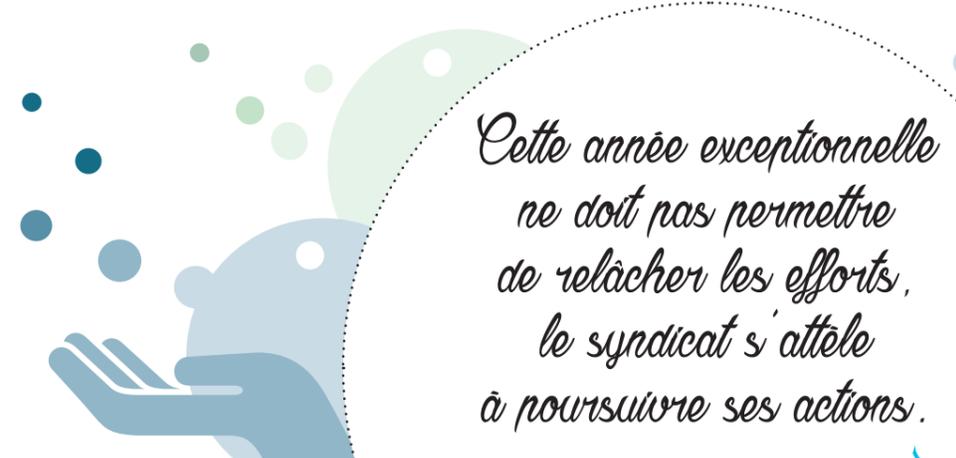
L'année 2021 a été marquée par une année exceptionnelle en terme d'apport d'eau.

La rivière les Usse n'a pas été marquée par un phénomène d'étiage sévère observée habituellement. Le Syndicat, mesurant les débits de la rivière en période d'étiage, n'a pas réalisé de mesure cette année mais est resté en vigilance.



Le territoire des Usse est soumis à l'arrêté cadre sécheresse, arrêté préfectoral de 2018. En 2021, une révision de cet arrêté a été organisée par les services de l'état via des groupes de travail dont le Syndicat fait partie.

Cette révision, dont les conclusions sortiront début 2022, doit permettre d'être conforme aux nouveaux cadres nationaux et régionaux.





## Projet de restauration morphologique du lit des Usses en plaine de Bonlieu (communes de Contamine-Sarzin, Marlioz, Sallenôves)



L'enquête publique unique relative à ce projet phare a été menée du 14 juin au 15 juillet inclus, elle portait sur :

- L'Autorisation Environnementale,
- La Déclaration d'Utilité Publique,
- L'Enquête parcellaire conjointe.

Les conclusions du commissaire enquêteur sont un avis favorable pour le projet assorti de 2 recommandations portant sur des aspects techniques et des aspects fonciers. Elles ont été prises en compte.

Les démarches amiables du Syr'Usses ont abouti à la signature de 5 promesses de vente.

De plus, le Syndicat progresse dans la négociation de contrats d'Obligations Réelles Environnementales avec certains propriétaires tandis que des mesures topographiques viennent alimenter les négociations auprès d'autres propriétaires.

Les communes sont très impliquées dans le suivi des avancées de ce projet.

Le Syr'Usses est accompagné sur la maîtrise d'œuvre par le bureau d'études Hydrétudes et sur l'animation foncière par le cabinet Teractem. Les démarches amiables vont se poursuivre début 2022, tandis que la procédure de Déclaration d'Utilité Publique suit son cours et permettra une expropriation sur les terrains qui le nécessitent.



*Objectifs : restaurer le fonctionnement des milieux & préserver les biens et les personnes.*

*Acquisition d'un peu plus de 8ha sur la plaine de Bonlieu*

## Entretien des boisements de berges et retraits d'embâcles

En août et septembre des travaux forestiers ont été réalisés sur les communes de Seyssel, Usinens, Desingy, Musièges, Chilly, Villy-le-Bouveret et Vovray-en-Bornes.

Les interventions ont visé à :

- retirer les embâcles présents en amont des ponts des routes départementales (D992, D1508 et D27) et pouvant engendrer un risque pour les ouvrages (ponts, routes, habitations),
- entretenir les boisements en berges sur un tronçon sujet à érosion et glissement (abattage sélectif et recépage).

L'ensemble des bois retirés a été mis à disposition des riverains.



En amont du Pont Rouge (Usinens/Desingy), les travaux ont été réalisés avec la plus grande prudence en raison de la présence de la conduite abritant un important réseau de fibre optique, affleurante dans le lit de la rivière.

L'exploitant du réseau a été sollicité en amont des travaux pour discuter des modalités d'intervention.

L'entreprise qui a réalisé ces travaux est BOVET Environnement

## Plan de gestion des plantes exotiques envahissantes (dit invasives)

Le plan de gestion des invasives du bassin versant des Usses a été mis à jour grâce au travail réalisé avec le bureau d'études CEVE (Scop Oxalis).

Les inventaires de terrain ainsi que 4 réunions de travail ont permis d'établir la stratégie de gestion des plantes invasives sur les cours d'eau du bassin versant.

Le Syr'Usses a initié des ateliers les 19 et 20 octobre (Chêne-en-Semine et Cercier) qui ont regroupé des élus et agents communaux, ainsi que des techniciens du Conseil Départemental, du CTENS du Plateau des Bornes et de l'Association de Sauvegarde du Léman (échange franco-suisse du projet Stop aux invasives).

Les discussions ont porté sur des retours d'expériences, les opportunités et les limites d'intervention sur les territoires de chacun. Il en ressort des propositions d'outils de travail visant une gestion globale des plantes invasives sur le territoire.

*Stratégie de gestion des plantes invasives*

- *Axe 1 : lutte contre les plantes invasives (efforts portés sur 3 secteurs prioritaires)*
- *Axe 2 : sensibilisation et formation des acteurs et usagers du territoire*
- *Axe 3 : animation, suivi et veille*



Les interventions sur les foyers d'invasives historiquement traités par le Syndicat ont été poursuivies. Au total, 3 campagnes d'arrachage du bassin versant des Usses ont été menées (sur 32 au total), et ont concerné les renouées asiatiques, la berce du Caucase et les solidages. Les travaux ont été menés par l'entreprise Champ des Cimes.

L'expérimentation de la technique d'éradication thermique profonde développée par ERM (France) et ELTEL (Suisse) se poursuit.

Les suivis floristiques et l'entretien des sites traités les années précédentes sont menés par le Syr'Usses tandis que de nouveaux tests sont menés sur 2 sites de solidages pour identifier l'influence de la saisonnalité des interventions dans l'efficacité de la technique.

**Le projet Interreg France-Suisse Stop aux Invasives est prolongé jusqu'en décembre 2022.**





**Réalisation des travaux de restauration des zones humides des Mouilles (Le Sappey) et de la Caille Centre (Allonzier-la-Caille)**

Les zones humides des Mouilles et de la Caille Centre sont des sites à enjeux forts, notamment d'un point de vue hydrologique (qualité de l'eau, régulation des débits). Elles font l'objet de programmes de gestion. Cette année, plusieurs actions ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage du Syr'Usses.

**Travaux de restauration :**

**Les Mouilles**

Broyage de la végétation avec exportation en lisière et arrachage de Solidage Géant (espèce exotique envahissante) - juillet et septembre 2021



**La Caille Centre**

Broyage de la végétation avec exportation en lisière et bucheronnage manuel - septembre 2021



Les travaux ont été réalisés par les Brigades Vertes du Genevois et Yan Bertholon.

**Coût total 2021 : 15 978,28 € HT**  
**Subventions : AERMC : 60% et CD74 : 20%**

**Coordination et évaluation des opérations :**

**Les Mouilles**

- Suivi et évaluation de l'état de conservation des unités de végétation
- Bilan de la notice 2017-2021 et élaboration d'un nouveau programme de gestion 2022-2027

**La Caille Centre**

- Suivis scientifiques (état de conservation du site et suivi piézométrique).
- Poursuite du programme d'action 2019-2023. En partenariat avec Asters le Conservatoire des Espaces Naturels

En partenariat avec Asters le Conservatoire des Espaces Naturels



**Restauration de la zone humide de Chez Buet à Vers dans le cadre d'une compensation par l'entreprise FAMY**

Cette zone humide aux sources du Flon (affluent des Usses) est prioritaire et ciblée par le Syr'Usses comme site à restaurer et préserver (biodiversité, stockage, restitution de l'eau).

Cela s'est traduit par un accompagnement de l'entreprise par le Syr'Usses et l'association Apollon 74, via une convention de partenariat signée pour 2022 à 2025.

**Actions réalisées :**

- Etablissement du **plan de gestion 2020-2025**,
- **Cartographie des habitats naturels** et inventaires faunes/flore,
- Mise en œuvre et suivi des **travaux de restauration 2021** : Réorganisation des fossés et creusement de mares  
 Broyage de la végétation pour limiter la fermeture du milieu  
 Arrachage de solidage



**Problèmes de qualité rencontrés sur le bassin versant**

Le bassin versant des Usses présente un phénomène d'eutrophisation visible par un développement végétal dans le cours d'eau en période estivale lorsque les débits sont faibles. Ces faibles débits participent à l'échauffement des eaux et à la faible dilution des apports nutritifs.

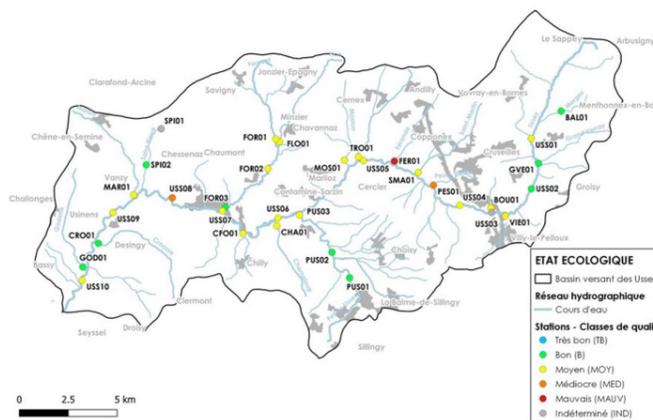
Le bassin versant présente une grande majorité de stations d'épuration à filtres plantés dont les performances de traitement des nutriments ne sont pas toujours optimales et peuvent présenter des limites.



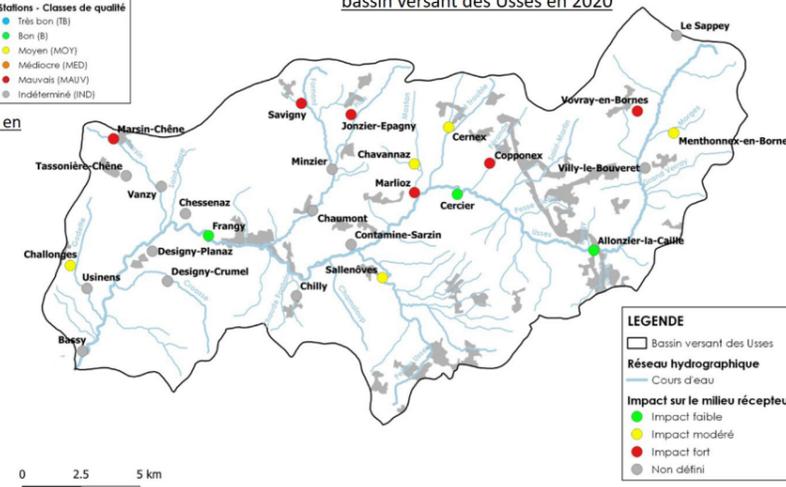
**L'observatoire qualité des eaux**

Dès 2020, le syndicat lance l'observatoire de la qualité des eaux du bassin versant des Usses et sélectionne un bureau d'étude pour réaliser les suivis et les analyses. Plus d'une trentaine de stations sur le cours d'eau principal des Usses et affluents sont suivies chaque année pour différents paramètres allant de la physico-chimie, pesticides au suivi de la qualité des rejets des STEP et suivi des proliférations végétales.  
**En 2020 : coût de 128 859.50 € HT.**

**En mars 2021, les résultats de 2020 ont été transmis aux collectivités. Cela sera renouvelé dès 2022 pour la campagne 2021.**



**Impact des rejets de stations d'épuration sur les cours d'eau du bassin versant des Usses en 2020**



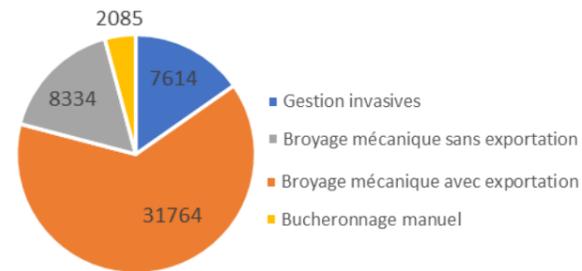


Le Contrat de Territoire Plateau des Bornes est né depuis plusieurs années de la volonté des communes du Plateau à préserver leur environnement. Les actions sont portées par elles, ainsi que les structures GEMAPIENNES concernées. Le Département est le financeur public principal de ce programme et le Conservatoire des Espaces Naturels - Asters est le partenaire technique. 32 zones humides ont été identifiées comme remarquables et sélectionnées pour faire l'objet de mesures de restauration et de gestion. Elles sont réparties sur plusieurs bassins versants (Les Ussets, l'Arve et le Fier).

6 zones humides sur le territoire du Syr'Ussets ont bénéficié de différents travaux. Ces travaux de végétation, réalisés par l'entreprise Yan Bertholon, ont pour rôle d'améliorer l'état de conservation des zones humides.

La mare de Vovray en Bornes a pour sa part bénéficié d'un remodelage afin d'améliorer son fonctionnement hydrologique.

Travaux du CTENS sur les zones humides du Syr'Ussets (surface en m<sup>2</sup>)



Ces travaux nécessitent en amont un travail d'animation foncière et de rédaction de documents de gestion réalisés par le CEN-Asters 74. Ces documents permettent d'obtenir une "feuille de route" pour les prochaines années afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des mesures mises en place au regard des objectifs fixés.

Il est ainsi possible de réorienter les actions, voire les objectifs et de proposer le cas échéant une nouvelle planification chiffrée plus adaptée aux enjeux.

## Maintien des paysages et de la nature ordinaire

Sur le Plateau des Bornes, des informations disparates existent sur ces différentes entités écologiques mais nécessitent d'être regroupées, homogénéisées puis complétées afin d'identifier des pistes d'actions à entreprendre pour préserver ou restaurer ces milieux.

En outre, il est important d'établir une base de connaissance sur les espèces à enjeux susceptibles d'utiliser ces corridors. Cette connaissance est complémentaire et essentielle afin de mettre en place les mesures adéquates.

Cela s'est traduit en 2021 par une étude sur la faune pour déterminer le fonctionnement de ses corridors écologiques. Les premières tendances confirment l'intérêt des ripisylves pour les déplacements et la dispersion de l'ensemble des mammifères sauvages, (mulots, chat typé forestier, Ecureuil roux, renard roux, chevreuil européen, etc.).

Une attention particulière devra être portée sur les connexions entre ripisylves, les réseaux denses de haies et les vastes boisements.

### Animation sur les Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes



3 calèches ont permis à une quinzaine de participants de découvrir le Marais du Chênet à Arbusigny



Découverte des zones humides par les sens

### Réunion du Comité de Territoire

En Avril 2021, les délégués au CTENS se sont réunis en Comité de Territoire pour discuter de l'année 2020 et prévoir le déroulé de l'année 2021.



## Les sorties Nature, toujours un succès !

5 animations nature ont permis à 67 personnes (adultes et enfants) de découvrir les richesses du site Natura 2000 Les Ussets :

- Le Castor d'Europe, un habitant discret des Ussets,
- Le lucane cerf-volant, le plus gros coléoptère d'Europe,
- La rivière des Ussets



## Coté études et suivis



Suivis faune et flore sur le marais des Vorziers (Vanzey) : l'Agrion de mercure toujours bien présent mais pas de Cuivré des marais et de Liparis de Loesel de comptabilisé. Une urgence à agir pour la réouverture du milieu !

Reprise sous forme cartographique des résultats du stage de 2020 sur l'état de conservation des forêts alluviales des Ussets, Valorisation de l'étude sur la continuité écologique le long des Ussets réalisée en 2017 par FNE : cartographie et affinement des pistes d'actions pour une mise en œuvre en 2022.

## Contrats Natura 2000 pour la gestion de deux prairies à Molinie

Les prairies à Molinie des Esserts (Seysssel) et de Tanay (Usinens) font l'objet depuis 2017 d'un Contrat Natura 2000 permettant de financer leur entretien.

Le Damier de la succise, petit papillon d'intérêt communautaire en sursis sur le site Natura 2000 Les Ussets, est l'espèce ciblée. Il s'agit d'améliorer et de conserver l'état de ces habitats naturels pour offrir des stations propices au Damier.



Intervention des élèves de l'ISETA en mars 2021 pour l'entretien de la végétation sur la prairie des Esserts (débroussaillage manuel)



Le papillon n'a pas été observé, mais deux stations d'Asters Amelle, une plante protégée et à forte valeur patrimoniale, l'ont été aux Esserts (Seysssel).

## Le Document d'Objectifs (DOCOB) en cours de Révision

La société Latitude accompagne le Comité de Pilotage dans la révision du DOCOB et la réalisation de la cartographie des habitats naturels :

- Février et mars 2021 : réalisation de 3 groupes de travail « Activités et loisirs », « Biodiversité » et « Agriculture »
- Octobre et Décembre 2021 : 2 réunions de Comités de Pilotage
- Décembre 2021 : Validation de la cartographie des habitats par le Conservatoire Botanique National Alpin.





**Qu'est-ce qu'un Contrat de Milieux ?**

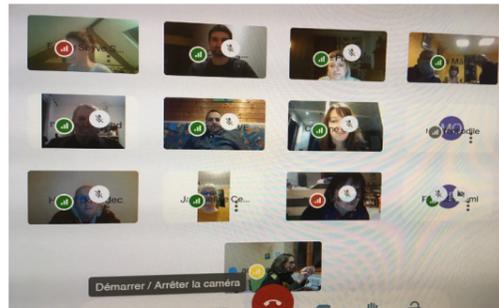
*Un Contrat de Milieux est un programme d'actions sur plusieurs années qui a pour objectif l'amélioration globale de la qualité écologique des milieux aquatiques, sur un bassin versant donné.*

Dans la continuité du Contrat de Rivières des Usses (2014-2019), les élus du Syr'Usses ont souhaité souscrire à ce contrat, avec les partenaires financiers et techniques que sont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Haute-Savoie.

Une importante concertation a eu lieu durant l'année 2021 avec l'ensemble des partenaires, futurs maîtres d'ouvrage et représentants des usagers pour aboutir à ce futur Contrat. Il devra :

- Respecter et suivre les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse
- Prendre en compte le bilan du Contrat de Rivières 2014-2019
- Traduire les remarques, avis, souhaits des différentes parties prenantes du bassin versant autour de la ressource en eau

**Des temps en visio en mars, jusqu'au Forum des Usses en novembre !**



En février et mars, il y a eu plus de 15 heures de visio-conférence. La politique publique de l'eau, les zones humides, le fonctionnement et l'entretien d'une rivière ... tels furent les thèmes que les élus du Syr'Usses ont pu découvrir au cours de séances de sensibilisation et d'information. Ces séances ont été animées par le personnel du Syndicat selon leur domaine d'expertise.

Puis, entre juin et septembre, 4 soirées d'ateliers participatifs ont rassemblé au total plus de soixante élus. Les Maires et Présidents, les conseillers, adjoints et Vice-Présidents ont pu échanger, débattre sur les 8 grands axes d'actions du Syndicat et du futur Contrat de Milieux



A la suite de ces 4 ateliers et de plusieurs réunions avec les partenaires institutionnels et les associations, le Syr'Usses a proposé une journée de Forum pour présenter le futur Contrat de Milieux. L'ensemble des communes, intercommunalités, associations, institutions, représentants des usagers s'est retrouvé le 05 novembre à l'Espace des Bains d'Allonzier la Caille, pour une journée d'échange et de partage.

Cette journée a été introduite par M. Martial Saddier, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, M. Xavier Brand, Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et par M. Julien Langlet, Directeur de la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie.

**55 personnes ont pu donner leur avis et faire des propositions sur les actions qui seront inscrites dans le futur Contrat de Milieux des Usses.**



**Après ce travail de concertation, le futur Contrat de Milieux des Usses portera sur la réalisation d'actions durant 6 ans et répondant à 6 enjeux :**

 **Ressource en eau**  
Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource

 **Restauration et entretiens des milieux aquatiques**  
Restaurer le fonctionnement morphologique de la rivière  
Restaurer la continuité écologique  
Restaurer et préserver les zones humides

 **Risque inondation**  
Améliorer la gestion du ruissellement pluvial pour réduire la vulnérabilité

 **Qualité des eaux**  
Améliorer la qualité de l'eau pour les ruisseaux les plus fragiles  
Suivre les paramètres de la qualité de l'eau dans le temps

 **Communication et Sensibilisation**  
Améliorer la visibilité du Syndicat  
Sensibiliser aux enjeux du territoire

 **Gouvernance**  
Asseoir le Syndicat dans la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations

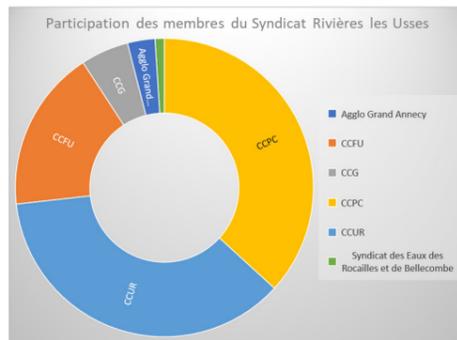




## Le Syndicat Rivières les Ussees est composé de 6 membres dont :

- ✗ 1 communauté d'Agglomération, le Grand Anancy
- ✗ 4 Communautés de communes, Ussees et Rhône, Pays de Cruseilles, Fier et Ussees et du Genevois
- ✗ 1 Syndicat mixte fermé, le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe

### Cotisations des EPCI membres du Syndicat Rivière Les Ussees

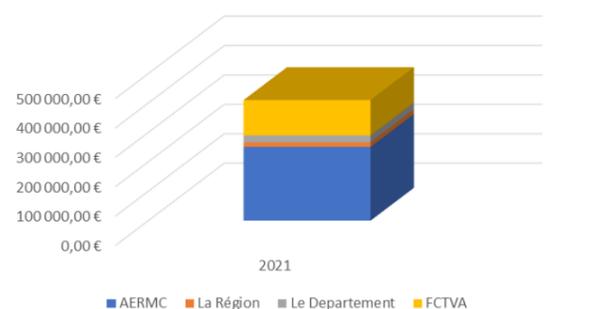


Collectivités adhérentes	Taux %	Montant €
Agglomération Grand Anancy	2,98	8 117,52
CC Fier et Ussees	17,57	47 860,68
CC du Genevois	5,21	14 192,04
CC Pays de Cruseilles	36,78	100 188,72
CC Ussees et Rhône	36,45	99 289,80
S des Eaux des Rocailles et de Bellecombe	1,01	2 751,24

Ces six membres de par leur participation financière annuelle, participent activement au fonctionnement du Syndicat. Ajouté à cela, le Syndicat sollicite ses financeurs historiques dans le cadre de programmes spécifiques portés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les financements sont complétés par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes, et l'Etat.

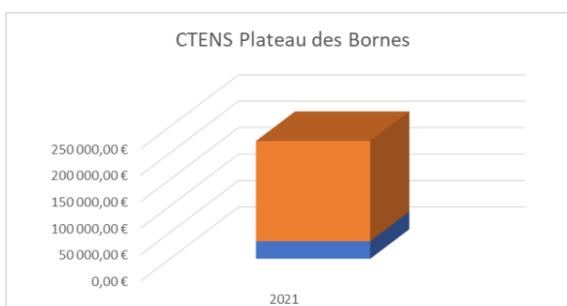
### Répartition entre les financeurs du Syndicat

Financeurs	Montant 2021 €
Agence de l'eau RMC	250 914
Région Auvergne Rhône-Alpes	15 772
Département de la Haute-Savoie	22 934
FCTVA	120 360



Des programmes spécifiques comme le CTENS du Plateau des Bornes sont financés par les communes adhérentes et les structures Gemapiennes concernées (Grand Anancy et le SM3A), et par le Département de la Haute-Savoie.

### Financement du CTENS Plateau des Bornes 2020/21

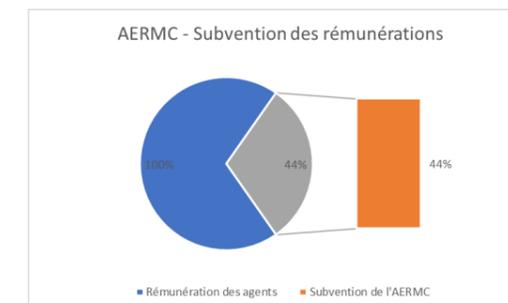
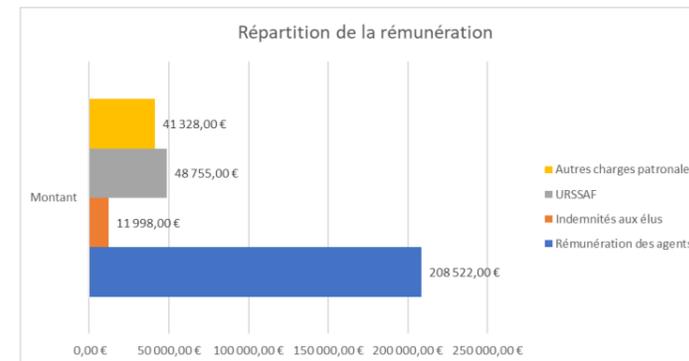


Financeurs	Montant en 2021 €
Département de la Haute-Savoie	33 129
Collectivités adhérentes au programme	189 366



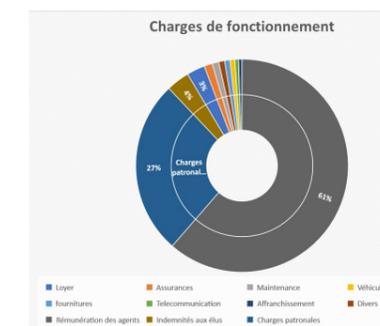
Au cœur des dépenses fixes du Syndicat, la rémunération de ses agents et élus représente une partie importante de ses charges annuelles. Lors de montages de projets spécifiques, nos financeurs accompagnent aussi, suivant diverses modalités, une partie de la charge salariale du technicien responsable du programme.

### Répartition de la rémunération

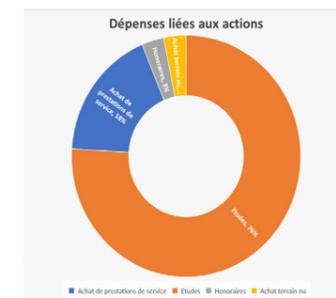


### Répartition des charges

Les dépenses liées aux actions portées par le Syndicat peuvent se catégoriser en deux grands blocs. D'un côté les frais de structure, maîtrisés, et de l'autre, les frais relatifs aux actions techniques et administratives portées par le Syndicat qui font l'objet de demande de subvention.



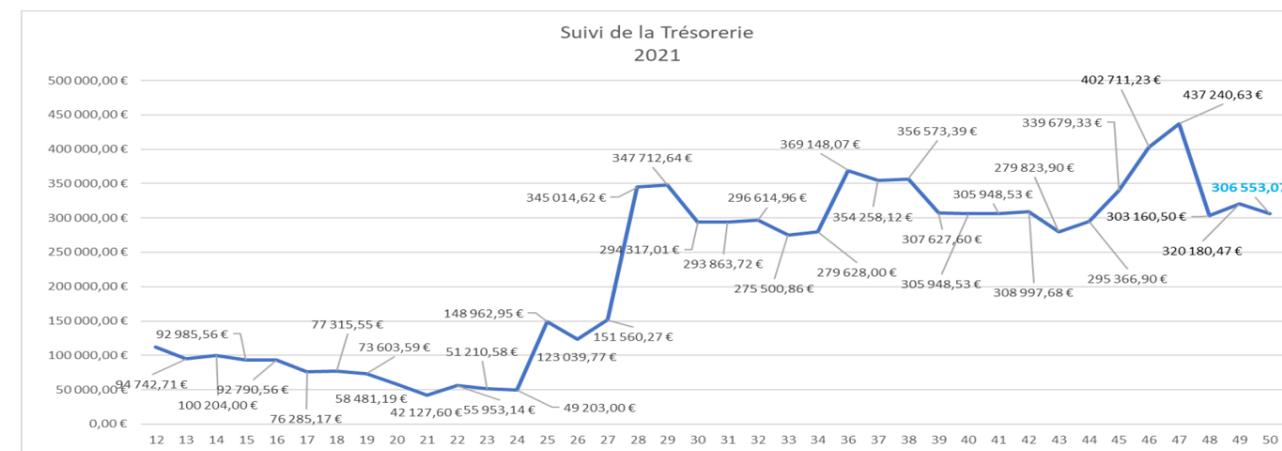
Charges de fonctionnement	Montant en 2021 €
Loyer	9 379
Assurances	4 257
Maintenance	3 427
Véhicules	2 454
Fournitures	2 820
Télécommunication	1 920
Affranchissement	1 800
Divers	3 000
Rémunération des agents	208 522
Indemnités aux élus	11 998
Charges patronales	90 083



Financeurs	Montant en 2021 €
Achat prestations de service	89 096
Etudes	381 542
Honoraires	15 800
Achat terrain nu	15 775

Le Syndicat ne levant pas de taxe et n'ayant pas de fonds propres, il est important de gérer et de suivre la trésorerie. Pour ce faire, un suivi journalier des entrées et sorties est complété par la tenue d'un tableau hebdomadaire.

### Un enjeu pour le Syndicat : le suivi de sa trésorerie





12 réunions de Bureau exécutif

7 comités syndicaux



Le Syr'Usses en ateliers pour sauver nos rivières



Des travaux effectués sur la Férande pour reconstituer la continuité écologique



La presse locale parle du Syr'Usses

À la découverte des batraciens



Plateau des Bornes : une richesse en biodiversité insoupçonnée



Le Syr'Usses a tenu ses ateliers aux Ponts de la Caille



Adoption du budget primitif 2021 ordre du jour du conseil syndical du Smécru



...et sur les réseaux sociaux aussi !



32 publications 2525 visiteurs uniques

www.facebook.com/SYRUSSES

Partenariat entre l'INSEEC de Chambéry et le Syr'Usses

Un partenariat s'est noué entre l'école supérieure de l'INSEEC de Chambéry et le Syr'Usses. Les étudiants en communication et marketing ont pris comme cas pratique les enjeux de la communication et la sensibilisation du Syndicat.

A partir des enjeux et pistes identifiées lors des ateliers de construction du Contrat de Milieux, les étudiants ont proposé des pistes d'actions actualisées et innovantes.

La réflexion des étudiants porte sur la stratégie des réseaux sociaux, le matériel de sensibilisation pour différents publics, l'organisation d'événements, etc. Ils présenteront leurs résultats en janvier.

Les Classes d'eau des Usses

En 2021, 3 écoles ont bénéficié des Classes d'eau. L'école du Triollet à Minzier, l'école de Cruseilles et l'école de Vincy de La Balme de Sillingy.

Elles ont abordé les thèmes de la biodiversité, du manque d'eau, du fonctionnement de la rivière et de la qualité de l'eau.

Pour le lancement de l'année scolaire 2021-2022, toutes les écoles du bassin versant ont été contactées par courrier avec l'appui des élus locaux.





**syr'usses**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
LES USSES

Retrouvez toutes nos actualités et documents sur [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com) - 📱 syr'usses

Directeur de publication : Jean-Yves Mâchard - Photographies : Syr'Usses et M. Tissot, Maison du Salève, Ecole de Minzier  
Rédaction et relectures : Jacqueline Ceccon et l'ensemble du personnel du Syr'Usses  
Date de publication : Janvier 2022 - Conception et impression : Atelier Rouge100 - Frangy

Avec la participation financière de :

